

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1968

Approbation de la mise en place d'un tarif pour les frais de réservation en ligne d'entrées gratuites à l'exposition "Autoportraits, de Rembrandt au selfie"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1968 - APPROBATION DE LA MISE EN PLACE D'UN TARIF POUR LES FRAIS DE RESERVATION EN LIGNE D'ENTREES GRATUITES A L'EXPOSITION "AUTO PORTRAITS, DE REMBRANDT AU SELFIE" (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des Beaux-Arts de Lyon a mis en place, depuis fin 2012, la vente en ligne et la vente préalable en billetterie des entrées dans les collections et dans les expositions ainsi que l'accès à toutes les activités (visites commentées, ateliers, activités lors des nocturnes...). Seuls les billets payants peuvent être achetés préalablement en ligne ou en billetterie par les visiteurs.

L'exposition *Autoportraits, de Rembrandt au selfie*, organisée par le musée du 25 mars au 26 juin 2015 devrait rencontrer du succès auprès du grand public et du public familial. Afin de permettre aux visiteurs de venir facilement en famille il est proposé de pouvoir réserver à l'avance en ligne ou en billetterie les entrées pour les jeunes de moins de 18 ans.

Cette catégorie de public ayant droit à des entrées gratuites, il est proposé un supplément pour frais de réservation à 1 euro par billet afin de rendre possible leur réservation à l'avance le temps de l'exposition.

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La mise en place d'un tarif pour les frais de réservation en ligne d'entrées gratuites à l'exposition « Autoportraits, de Rembrandt au selfie » est approuvée.

2. Les recettes seront imputées sur le budget du musée des Beaux-Arts, nature 7062 – fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN